

Vivre à

N°77
AOUT 2019

Freyming- Merlebach

**Défendre notre
tranquillité!**





Un Maire représente l'autorité administrative de la commune. Il a la qualité d'Officier de police judiciaire, et détient à ce titre des pouvoirs de police.

Jusqu'à ce jour je n'en ai jamais abusé ; cependant aujourd'hui, dans une société où l'on a vraiment l'impression que chacun fait ce qu'il veut quand il veut, certaines situations vont trop loin. Freyming-Merlebach n'échappe pas à la règle, et cela concerne aussi bien l'urbanisme, que les dépôts de gravats ou les comportements.

Des pouvoirs de police

La Ville va donc prendre des dispositions qui s'imposent, pour augmenter la pression légale, identifier les auteurs de troubles qui souvent viennent d'ailleurs, verbaliser plus sévèrement, menotter si nécessaire, et ramener les dossiers chez le Procureur de la République.

Qu'il s'agisse de stationnement gênant parce qu'on ne veut pas faire 20 mètres à pieds, qu'il s'agisse de gravats déposés sur le trottoir parce qu'on fait des travaux, qu'il s'agisse de tapage nocturne sous prétexte qu'on aime bien la musique, la Loi doit être appliquée par tous, quel que soit l'âge ou le pays

d'origine. Nous n'en sommes pas encore comme à Barcelone où des habitants excédés attaquent les voitures des touristes étrangers ! Mais la loi, c'est la loi, il faut la respecter.

La loi, c'est la loi !

En effet, il ne viendrait à personne l'idée de dire « j'ai le droit de rouler à gauche parce que je suis jeune » ! La loi, c'est la loi : on roule à droite, quel que soit son âge, un point c'est tout. Et cette loi doit s'appliquer de la même façon pour les nuisances sonores, pour les comportements ou les déchets sauvages.

Sans prétendre à refaire toute une éducation, l'équipe municipale que je dirige affiche donc aujourd'hui une

ferme détermination à lutter contre ces incivilités de toutes sortes, qui finissent par coûter cher à tout le monde, tant en nerfs qu'en argent.

Le temps où les Houillères s'occupaient de tout est bel et bien terminé ; aujourd'hui, c'est la collectivité (c'est vous, c'est nous..) qui payons toutes les réparations et toutes les interventions.

Un dossier suivi de près

Relations de voisinage, environnement, nuisances sonores : la Ville est à votre écoute, n'hésitez pas à venir en mairie ou à téléphoner si vous constatez des débordements. Nous avons déjà un certain nombre de dossiers. Ne croyez pas qu'ils sont classés !





Les espaces publics (bancs, squares, city-stades...) appartiennent à la Commune. Ils sont là pour être agréables à l'œil, pour embellir nos cités et pour se détendre. On doit pouvoir y envoyer les enfants en toute sécurité, sans courir aucun risque ni se faire proposer de la drogue. Ces lieux ne sont pas financés et entretenus pour accueillir tous les débordements ou les mauvais comportements.

Mais les procédures sont longues et, de la même façon que les constructions sauvages ou occupations illégales sont souvent liées à des problèmes familiaux ou bancaires, les questions de comportements ou de délinquance sont souvent liées au laxisme des familles, à la mauvaise éducation et au commerce de stupéfiants (les dealers !), pour lesquels les enquêtes sont longues et souterraines.

Chacun est concerné : il s'agit de faire respecter nos droits fondamentaux, notre droit à vivre tranquillement et normalement. Nous n'avons pas à subir les bruits des fêtes, des piscines gonflables, les cris et la musique jour et nuit, ni non plus à risquer notre vie ou celle de nos enfants à cause d'individus qui prennent nos rues pour une piste de course !

Freymin-Merlebach n'est pas une zone de non-droit ! La coopération avec la Police nationale va être intensifiée. Deux brigades nouvelles vont être créées, qui seront amenées à surveiller, dépister, photographier, de manière à occuper le terrain, constituer des preuves, monter les dossiers, et assurer la tranquillité jour et nuit.

Enfin, dans le cadre du renforcement des pouvoirs des Maires, une demande officielle est en cours auprès du Ministre chargé des Collectivités territoriales pour la création d'un tribunal local regroupant le Maire et le Commissaire, afin de désengorger la Justice et de pouvoir appliquer immédiatement des peines ou des sanctions d'intérêt général.

Avec le soutien des habitants

Bien sûr je suis heureux de pouvoir compter sur l'aide des habitants pour défendre nos droits. Mais j'en appelle à des comportements d'adultes raisonnables, et à un peu de patience. Ayez confiance dans les équipes de la ville et la Police municipale. Ce sont des professionnels, qui font un travail remarquable, pas toujours facile, et avec des bons résultats. Croyez-moi, même s'ils agissent souvent dans l'ombre, ils sont loin de rester les bras croisés.

En tous cas, il ne faut pas penser à faire justice soi-même ; d'une part bien sûr c'est interdit, ce serait inefficace, mais surtout parce que la haine n'amène rien : il faut éviter une surenchère verbale qui va dégénérer, et finir dans des conflits qui peuvent gâcher une vie toute entière.

Freymin-Merlebach est une ville où il fait bon vivre.

Grâce à vous et avec votre soutien, elle doit le rester !

Votre Maire

Pierre LANG



Noubas bruyantes le soir, vitesse excessive, club privé bruyant, incivilités ou agressivité verbales, problèmes de stationnement... Quand peut-on parler de nuisances ? Quel est le remède et quels sont les cas les plus fréquents ?

Dossier nuisances : le contexte

Les statistiques de plaintes pour atteinte à la tranquillité et à l'ordre public ont partout explosé ces dernières années. Ils représentent une part grandissante des conflits et des interventions demandées aux forces de l'ordre, alors que l'on pourrait penser - ou espérer - que ces dernières soient déjà suffisamment occupées avec le grand banditisme et la sécurité anti-terroriste.

À noter aussi qu'à notre époque moderne, la très grande majorité des meurtres commis, l'est par des proches ou des voisins...

Freyming-Merlebach a toujours été historiquement une ville calme et travailleuse, et devrait le rester. Mais la ville n'échappe pas à la règle, et malheureusement il est apparu ces derniers temps plusieurs plaintes en Mairie, où l'on constate une augmentation des nuisances.

Troubles du voisinage: les cas les plus fréquents

- 1- Votre voisin écoute la radio très fort toute la journée,
- 2- votre voisin reçoit famille et amis tous les jours autour de la piscine familiale (cris d'enfants, chahut et bruits de ballons..),
- 3- le chien de votre voisin aboie toute la journée,
- 4- votre voisin répare ses engins motorisés sur le trottoir au son de l'auto-radio, occasionne des taches d'huile de vidange ou laisse traîner ses déchets,
- 5- votre voisin aime la musique et organise des karaokés dans son jardin,
- 6- votre voisin ne tient aucun compte du tri sélectif et dépose ses ordures au pied de la poubelle...

Qui a raison ? Que peut-on tolérer ?

La loi dit que ce type de comportement peut être toléré s'il est exceptionnel. Si ces événements sont récurrents, les textes de loi sont clairs : ils sont déjà définis dans l'Arrêté municipal. Dans les cas où n'existe aucun Arrêté municipal, il faut se référer à l'Arrêté préfectoral. C'est le cas notamment pour les horaires de tonte, de travaux, etc...

En effet, la loi considère 3 éléments pour caractériser les événements : s'ils sont récurrents, s'ils sont d'origine comportementale, et s'ils sont liés à des travaux.



Un problème de santé publique

Les nuisances sonores ne sont pas seulement une gêne mais une question de santé publique avec des répercussions graves sur de nombreuses pathologies.

L'article R. 1334-31 du Code de la santé publique dispose qu' « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Quant à l'article R. 1337-7 du même code, il prévoit qu' « est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe (soit 450 euros au maximum) le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier [...] de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans les conditions prévues à l'article R. 1334-31 ».

Les bruits de voisinage sont des bruits « inutiles, désinvoltes ou agressifs » qualifiés par 2 circulaires : l'une du 25 octobre 1995 (non publiée), l'autre du 27 février 1996 (J.O. 7 avril 1996).

Les travaux sont régis par un autre article et sont tolérés à certains horaires (v. arrêté Municipal et/ou préfectoral).

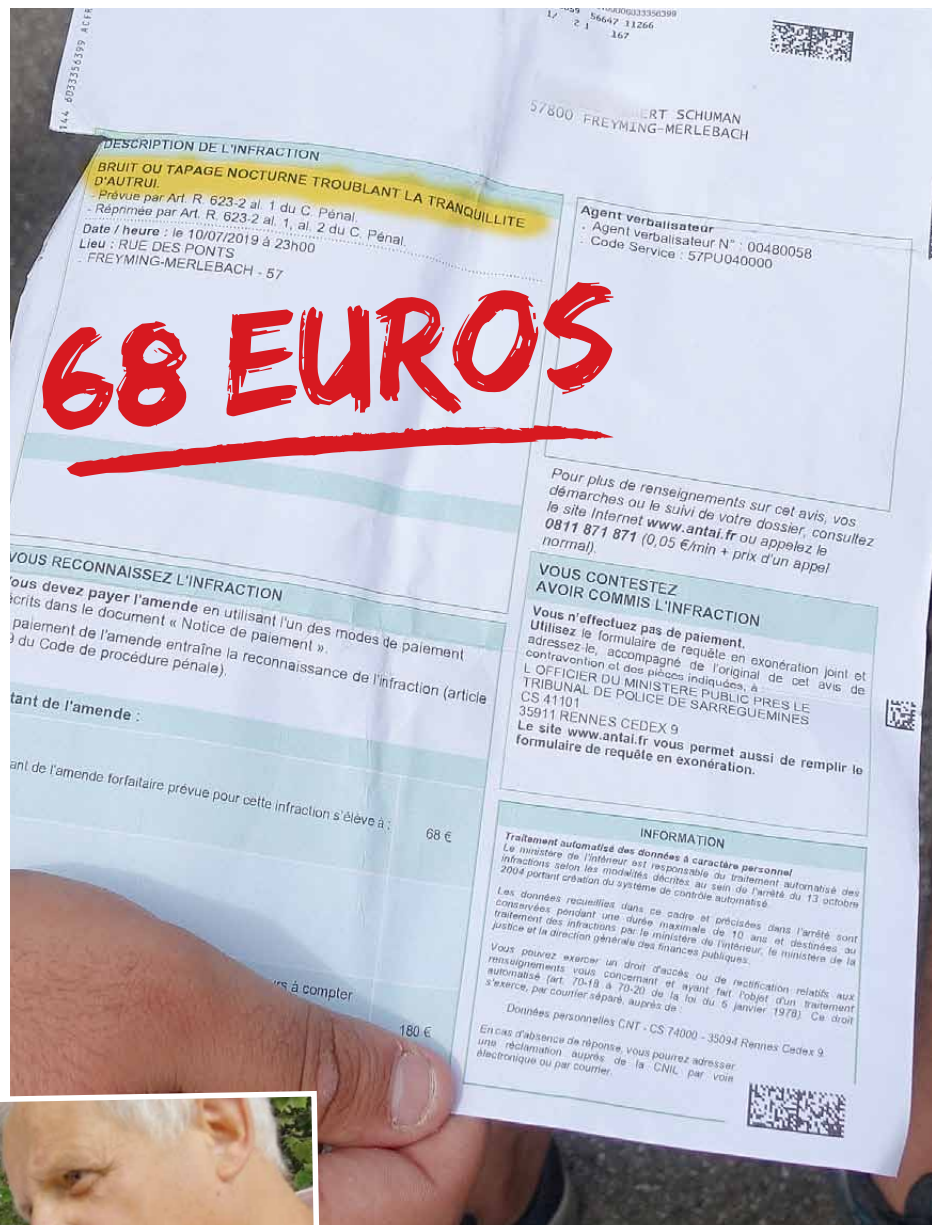
Comment constater ?

Les choses ont évolué, et le bruit et le dérangement sont reconnus comme nuisibles à la santé. Aujourd'hui, point n'est besoin d'appareils sophistiqués de mesure.

Des procès-verbaux sont dressés par les Agents municipaux, habilités à

constater ce type d'infractions, ou par la Gendarmerie.

Le Code de la santé publique amène à instituer, pour ces bruits domestiques dits de comportement, la constitution d'une contravention qui peut véritablement être qualifiée de « tapage diurne » au même titre qu'existe déjà le « tapage nocturne ».



Quelles sanctions ?

Les forces de l'ordre sont bien conscientes de la nouveauté de ces règlements, et de leur méconnaissance par le public. Ils ont donc une approche dans un premier temps plutôt pédagogique. Il en est de même pour les feux de déchets verts - longtemps pratiqués - et aujourd'hui strictement interdits : la première fois, un avertissement simple sera délivré. Mais en cas de récidive, l'amende infligée avoisine les 400 euros !

La personne qui a causé le bruit, ou le gardien de l'animal ou de la chose génératrice de nuisances sonores, peuvent être poursuivis sur le fondement des articles R. 1334-31 et R. 1337-7 du Code de la santé publique.

l'article R. 1337-9 du Code de la santé publique indique en outre que : « le fait de faciliter sciemment, par aide ou assistance, la préparation ou la consommation des contraventions prévues aux articles R. 1337-6 et R. 1337-7 est puni des mêmes peines ».

Quelques conseils

En cas de nuisance avérée recueillir le maximum d'indices, de preuves et de précisions (date, lieu, heure, etc..) ; prévenir la Police municipale au 03 87 04 42 40 ; la nuit ou le dimanche, prévenir la Police nationale ou la Gendarmerie au : 04 47 10 (numéro d'urgence le 17).

Si leurs services ne sont pas disponibles et ne peuvent pas intervenir tout de suite, à cause d'un autre problème ou d'une urgence, soyez sans crainte, l'appel sera noté, et constituera un précédent à l'encontre du fauteur de trouble.

Ne jamais intervenir soi-même !

Le risque est grand de voir le ton monter et finir en conflit. Les conséquences en sont souvent dramatiques, comme on le constate tous les jours dans la presse. De plus, les auteurs ne sont souvent pas conscients du niveau de gêne qu'ils occasionnent, et le sermon d'un voisin sera vécu comme une brimade.



Quelle est l'opinion des Français ?

Les Français favorables au durcissement des sanctions.

Sécurité :

Selon les sondages, il existe une volonté générale en France de durcir les règles face aux débordements de toute nature, et au sentiment (de plus en plus répandu) qu'on est continuellement en phase « loisirs »... Cela vise les comportements « débri-dés » propices à mettre en danger ou à gêner autrui, tels que les traversées de ville à toute vitesse lors de mariages, les violences ou les dégradations lors de manifestations sportives, etc..).

Smartphones au volant :

Le téléphone au volant est un danger (second facteur d'accidents le plus dangereux, derrière l'alcoolémie). Pourtant 76% des Français estiment qu'un durcissement des sanctions serait la solution la plus dissuasive ! La Loi d'Orientation des Mobilités (non encore promulguée à ce jour) permettra aux forces de l'ordre de suspendre le permis d'un conducteur qui commet une infraction (même petite) en utilisant son téléphone portable...

Nouveaux radars de bruit :




Comme il existe des radars de vitesse, une nouvelle forme de radar a été mise au point, et est actuellement expérimentée en région parisienne, où les bruits de circulation jour et nuit sont devenus intolérables sur certains tronçons et dans certains secteurs.

Ce radar capte les bruits, les mesure, et identifie le véhicule bruyant à cause de son échappement ou de sa vitesse. Cela fonctionne, et notamment pour les motos à échappement libre (interdits hors circuits). Pour l'instant sans relever les plaques, mais l'appareil le permet, et c'est à l'étude...

Au poste manu-militari menottes aux poignets

Rapelons que les agents de la Police municipale de Freyming-Merlebach, dont la mission principale est la protection de la population, sont aussi équipés pour constater et sanctionner les mauvais comportements routiers, les infractions au code de la route et les excès de vitesse. Ils sont armés, et contrairement aux idées reçues, ils peuvent aussi aller au contact physique la nuit.

Ci-dessous exemple d'immobilisation d'une personne venant de Forbach (sans doute faire du tourisme), qui s'est retrouvée au poste.

DEPARTEMENT Moselle (57) Police Municipale de Freyming-Merlebach  42 Rue Nicolas Colson 57800 FREYMING-MERLEBACH Tél. 03 87 04 42 40 Fax	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Rapport N° 236/2019	RAPPORT DE MISE A DISPOSITION
Lieu : Départementale CD26 - 57800 Freyming-Merlebach (France)	Le 30 juillet 2019 à 22h25, de surveillance générale sur la CD26 à FREYMING-MERLEBACH, au niveau de l'intersection avec la rue de la Merle, dans les sens L'HOPITAL - FREYMING-MERLEBACH, cette dernière est régulée par un feu tricolore.
Affaire : Monsieur [REDACTÉ]	La flèche nous permettant de tourner à droite s'allume, le feu est alors au rouge pour les usagers voulant aller tout droit. Alors que nous nous engageons dans la rue de la Merle, un véhicule de marque Audi type A3 immatriculé XXXXXXXX roulant à vive allure, nous dépasse et omet de s'arrêter au feu qui est rouge, manquant de peu de percuter un véhicule venant de la rue de la Merle.
Objet : Refus d'obtempéré	Nous décidons de le contrôler, nous actionnons nos avertisseurs lumineux et sonore et partons à sa poursuite. Le conducteur accélère de plus belle, il prend à contre sens le sens giratoire faisant l'intersection entre la CD26, la rue du Casino et l'avenue Roosevelt. Il emprunte cette dernière, double deux véhicules et continue sa route dans la rue Kloster où il double plusieurs véhicules et omet de s'arrêter au feu qui régule l'intersection entre les rues Kloster, de Forbach, Nicolas Colson et Saint-Nicolas. En effet, ce dernier est rouge.
Titulaire : REFUS PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE D'OBTEMPERER A UNE SOMMATION DE S'ARRETER ART L.233-1 ART L.224-12 C ROUTE 50 / D	Il continue sa route dans la rue de Forbach, malgré plusieurs terre-pleins, il double encore plusieurs véhicules, il est ralenti par le flot de la circulation au niveau du feu tricolore de la ville de Cocheren.
Natifs Complémentaires 10/C/4 NOBSEVATION PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE DE L'ARRRET IMPOSE PAR UN FEU ROUGE 13/C/4 CONDUITE D'UN VEHICULE A UNE VITESSE EXCESSIVE EU EGARD AUX CIRCONSTANCES 993/C/4 CIRCULATION D'UN VEHICULE EN MARCHÉ NORMALE SUR LA PARTIE GAUCHE D'UNE CHAUSSEE A DOUBLE SENS DE CIRCULATION. 987/C/4 CONTOURNEMENT PAR LA GAUCHE AVEC UN VEHICULE D'OUVRAGE ETABLI SUR UNE CHAUSSEE UNE PLACE OU UN PARCOUR.	A 22h30, nous l'interceptons juste avant la sortie d'autoroute. Au vu de son comportement routier, nous le maîtrisons et le menottons. Il est aussitôt palpé. Le contrevenant nous indique que son portefeuille se situe à l'intérieur du véhicule. A sa vue, nous l'ouvrons afin de récupérer son permis de conduire.
Informations des personnes	
	



> Fête de la République

L'OMCE a mis les petits plats dans les grands pour célébrer la Fête de la République.

Le 13 juillet dès 14 heures les animations étaient au programme : exposants, mascottes, clown sculpteur de ballons, spectacle de rue avec la troupe Top Fanfare. Plusieurs milliers de personnes ont pu profiter du concert de Namas-T. La place était noire de monde.

Tous attendaient avec impatience le tant aimé feu d'artifice du 13 juillet réalisé par l'association Aquarêve.

Le spectacle était au rendez-vous avec un moment d'émotion sur le thème du premier pas de Neil Armstrong sur la Lune.

Le 14 juillet dès 6 heures, la rue Maréchal Foch a pu accueillir une cinquantaine d'exposants pour un vide grenier, organisés par les commerçants Deck Game et le Troc du 128. Cette première a été une réussite.

La fête a continué toute la journée avec des spectacles pour enfants et le formidable concert de la tournée d'adieu des Falcons.



> Record d'affluence lors de la Fête de la musique



Le vendredi 21 juin l'OMCE a investi la Place du Kiosque pour y organiser la Fête de la Musique.

Sous un soleil radieux, le public est venu nombreux pour applaudir les jeunes talents de la scène ouverte ainsi que les musiciens du Conservatoire qui ont ouvert la soirée.

Le groupe Dr Bloozz puis le groupe Amalgame et leurs reprises pop-rock ont ensuite mis le feu sur la scène jusqu'à près de minuit. Aucune fausse note à déplorer, cette nouvelle formule de la Fête de la Musique ayant attiré un nombreux public.

> La cité Cuvelette au galop

C'est dans un cadre de verdure exceptionnel préparé par la Ville que l'association « Défense et sauvegarde de la cité Cuvelette », présidée par René Devene, a organisé sa quatrième Fête du cheval et du poney.

120 bambins accompagnés de leurs parents ont pu se défouler tout l'après-midi de ce 25 mai. Il faut noter aussi qu'un groupe de la M.A.S. Les Floralties a été invité pour cet après-midi récréatif.

Une centaine de personnes ont grimpé dans la calèche et le tout gratuitement ainsi que les boissons et chips pour les enfants. Pour l'occasion, le comité avait préparé une petite restauration pour les parents.

En cet après-midi récréatif où le soleil brillait, le but était de mieux se connaître et d'apprendre à tisser des liens durables et amicaux dans une cité industrielle intégrée, qui a vécu la mutation des HBL en s'intégrant dans un redéploiement économique, social et environnemental de qualité.



> L'animation estivale



L'animation s'adresse aux enfants âgés de 6 à 16 ans, de nombreuses activités ont été proposées tous les mercredis après-midi au gymnase Cossec : l'aïkido, la boxe, le judo, l'acrosport, trampoline et tumbling et la gymnastique avec l'Esperance et l'US Le Rocher, le VTT et l'Athlétisme en partenariat avec les associations locales.

Il y a aussi des activités qui se déroulent sur les différents complexes sportifs de la ville et encadrées par les bénévoles associatifs tels que la pétanque, le tennis, les manœuvres pompiers, l'équitation au centre EK Compet, la visite des Couloirs du Méga-Kiné et une séance cinéma, les sorties piscine et baptême de plongée à Aquagloss, les randonnées VTT à travers nos forêts vers des destinations diverses comme, le lac de Creutzwald, le jardin franco-Allemand, le Grube Velsen ou encore le Colorado du Bitcherland et les arts plastiques avec l'OMCE à la Médiathèque.

Enfin, une partie très attractive très appréciée de nos jeunes, les sorties (au nombre de 13 cette année) toujours avec le même succès : canoé-Kayak à Grosbliederstroff, jeu de quilles à Seingbouse, bowling-laser à Saint-Avold, trampoline park à Saint-Avold, Walygator, Fraisvertuis, Europa

Park, Tépacap à Bitche, Parc animalier de Rhodes, la ferme de Zellen, l'étang de la Mutche, le lac de Madine et le Mini-Model à Bening.

Tous les participants des animations estivales se sont donnés rendez-vous le mardi 27 août au complexe sportif Potier pour l'habituelle fête de clôture animée par des intervenants associations et sur l'impulsion du personnel de l'Office Municipal des Sports. Au programme jeux divers, ludiques et sportifs, le traditionnel Barbecue et des cadeaux...



> **Les Tables de l'Imaginaire**

Les Tables de l'Imaginaire est une association organisatrice d'événements ludiques. C'est en 2015 que l'association a été créée dans le but d'organiser le premier festival du jeu de la ville de Freyding-Merlebach Et si on jouait ? en partenariat avec la Médiathèque de la ville et Hélios Gaming School.

Initiation aux jeux de société, Murder Party (enquête policière dont le but est de démasquer le meurtrier) et Escape Game, sont des événements que l'association organise dans différents lieux du Bassin Houiller, du département et même du Grand Est.

L'association a été sollicitée par plusieurs organismes notamment Metz'torii, le club Mercedes France, la Foire Internationale de Metz, la ville de Hombourg-Haut pour ces diverses prestations.

Plus d'une quinzaine de bénévoles, tous passionnés par le jeu, se font un plaisir de concevoir et de donner vie à toutes ces animations afin de partager un moment ludique et convivial.

Chaque Murder Party et Escape Game sont propres au lieu où se déroule l'événement et portent sur des thèmes variés : les super héros,

le vignoble, le monde du spectacle, voyages dans le temps, le constructeur automobile Mercedes, les légendes de Hombourg Haut, etc...

Si vous souhaitez rejoindre l'association ou avoir des renseignements, vous pouvez joindre le président, Sébastien Weibel, au 06.31.98.13.00.



Soirée Halloween à la médiathèque

La médiathèque se parera de ses plus effrayantes couleurs pour cette soirée spéciale où vous pourrez trouver, au gré des étages et des salles : une soirée jeux, des parties animées de loups-garous, un labyrinthe de l'horreur, un escape-room terrifiant, un quizz frissonnant et quelques autres surprises sanglantes...

Animations gratuites, exceptées :

- Le parcours labyrinthe de l'horreur : 2 € par personne
- L'escape-room (20 minutes) : 3 € par personne

**VENDREDI
25 OCTOBRE
18 H 30**



> **La batterie fanfare**

La Batterie Fanfare de Freyming-Merlebach est une formation créée en 1998. La direction a été reprise par Océane Blaise en 2016, qui a su lui donner une nouvelle jeunesse et la doter d'un nouveau répertoire et d'une nouvelle structure de formation.

Affiliée à l'Union des Fanfares de France et à la Confédération Musicale de France, elle ne cesse de gravir les différents échelons de la hiérarchie musicale.

Elle a confirmé lors du concours CMF 2013 son niveau Honneur, et atteint le niveau Prestige.

Dynamisme et bonne humeur

Elle est constituée d'un groupe de musiciens qui participe à de nombreux corsos et carnivals à travers le pays et en Europe avec pour seuls mots d'ordres : dynamisme et bonne humeur.

La Batterie Fanfare de Freyming-Merlebach, c'est aussi une grande

diversité musicale : rock, jazz, standard, samba, ... et peut-être les verrez-vous, l'espace d'un instant, lâcher leurs instruments et chanter tous en cœur !

Avec eux, finis les défilés militaires, place au brassband et aux parades à l'américaine ! Cercles, demi-tours, croisements, figures en tous genres...

La formation a rapidement su s'imposer dans le monde musical, en



participant à de nombreuses manifestations nationales (Alsace, Aube, Bretagne, Paris et région parisienne, Côte d'Azur, Loire Atlantique), et internationales (Allemagne, Pologne, Suisse, Belgique, Luxembourg).

Les répétitions d'ensemble ont lieu à l'ancien CFA rue Élie Reumaux les mercredis à partir de 18 h 30, ainsi que les cours d'élèves suivant les disponibilités de ces derniers et des instructeurs.

N'hésitez pas à prendre contact pour plus d'informations : Océane Blaise au 06 24 50 15 39



> **Les Quetschekaschde !**

Le Quetschekaschde est un accordéon diatonique traditionnel. Ce mot tiré du platt correspond à l'esprit des musiciens et des danseurs attachés aux traditions régionales de la musique et de la danse.

Nous proposons les mercredis des semaines paires des danses des régions de France et du monde (Scottish, Mazurka, cercles circassiens, branles, bourrée etc.). L'association organise également des stages d'initiation, des stages de perfectionnement avec des animateurs d'autres régions, ainsi que des bals folks.

Au répertoire aussi une vingtaine de danses Lorraines. Les Quetschekaschde est aussi un groupe Franco-Allemand qui compte 9 musiciens, dont certains sont multi-instrumentalistes traditionnels (cornemuse, accordéon diatonique, flûte, Nickelharpa, vielle à roue, violon, etc.).

Le groupe de musique accompagne également le groupe folklorique La Ronde des Liserons de Hundling.



L'association propose un atelier danses le mercredi des semaines paires à l'espace Wiselstein, 1 rue du rocher à Freyming Merlebach de 20 à 22 h, et un atelier musiques (répertoire Quetschekaschde) le mercredi des semaines impaires.



Contact : Denis Hilt, au 06 32 39 83 11
ou par mail : denishilt57@gmail.com.



Culture et Loisirs

Le Cercle Culturel et de Loisirs de Freyding est une association fondée en 1964 !

Elle propose de nombreuses activités sportives et culturelles pour l'animation du quartier de Freyding.

- Astronomie (Polaris) deux fois par mois : ces passionnés des étoiles organisent des sorties là où le ciel est plus propice à l'observation.
- Travaux d'aiguilles (apprendre ou réapprendre les techniques de broderie, crochet, réalisations manuelles).
- Peinture sur soie (exprimer votre fibre créative sur une matière exceptionnelle et naturelle comme la soie...).
- Informatique (utilisation d'un ordinateur, internet, courrier électronique, diaporamas, retouches de photos...).
- Histoire locale généalogie patrimoine (HLGP) : visites guidées, conférences, maintien et réhabilitation du patrimoine historique,
- Tennis de table.
- Dans le cadre des Arts du Chi il est également possible de pratiquer la méditation.



ASSOCIATIONS

> L'U.S. Le Rocher Gym Acro Trampo

Affilié à la Fédération Française de Gymnastique, nous proposons la pratique de la gymnastique en compétition ou en loisirs depuis plus de 110 ans !

Notre club possède le label petite enfance, délivré par la F.F.G., pour la section Baby-gym (de 2 à 5 ans). A partir de 6 ans vous pouvez intégrer les autres disciplines qui sont l'Evolugym (samedi matin) – le Trampoline (lundi et jeudi) – la Gym Acrobatique (mardi et vendredi) – le Tumbling (mercredi). Pour les adultes en Gym Loisirs nous avons le lundi soir du Stepp – FAC (fesses/abdo/cuisses). Les séances se déroulent au gym-

nase le Cossec rue de la Sarre à Freyding-Merlebach. Nos cadres sont diplômés.

Pour plus de renseignements contacter Pascal Hollevoet président du club au 06.84.28.01.89 ou Viviane Osmuk secrétaire du club au 07.67.89.41.47. ou Gymnase du lundi au vendredi de 17 h à 19 h.



MATINÉE PORTES-OUVERTES SAMEDI 14 SEPTEMBRE DE 9 H A 12 H.

> Découvrez le Tae Kwon Do

Le Tae Kwon Do est un art martial avec une branche sport de combat, présent aux jeux olympiques.

Le club de Tae Kwon Do a débuté en 1999 sous la houlette du club de gymnastique Esperance. En 2000 le club a évolué en association ayant pour nom TKD 5-7.

Il a participé à de multiples compétitions, remportant de nombreux podiums et des championnats de Lorraine dans toutes les catégories ainsi que des médailles d'or aux compétitions internationales.

Actuellement le club possède une trentaine de licenciés. Toutes les catégories d'âges sont représentées, des jeunes aux seniors.



Les entraînements se dérouleront au Gymnase Fournier, mardi de 18 h à 19 h pour les enfants, et les lundis et mercredis de 19 h à 20 h 30 pour les adultes. Pour tous renseignements contacter le 06.52.35.92.06



Le Tae Kwon Do est un art martial d'origine sud-coréenne, dont le nom peut se traduire par La voie du pied et du poing.

Plus de 80 millions de personnes dans le monde pratiquent le Tae Kwon Do.

Il a été inclus au programme des Jeux olympiques d'été en 2000.

> Atelier Judo au CMP



L'Hôpital de Jour Adulte La Passerelle du Centre Médico Psychologique de Freyming-Merlebach prend en charge des patients souffrant de troubles psychiatriques, notamment de schizophrénie.

Cette structure a pour but de favoriser l'autonomie et de proposer une alternative à l'hospitalisation complète au Centre Hospitalier Spécialisé de Sarreguemines.

Depuis un an, en partenariat avec le Service des Sports de Freyming-Merlebach et à l'initiative de Marc Brennstuhl, Président et professeur au Judo FM, les patients se rendent au complexe sportif Alain Fournier pour les cours. Accompagné de son assistant Christian Gilg, ceinture noire de judo sport adapté et de Jessica

Gerhard pour la partie préparation physique, Marc enseigne avec un grand investissement la pratique de ce sport noble aux patients.

Les usagers du CMP sont ainsi sensibilisés aux valeurs du judo que sont le respect de l'autre, le courage et la maîtrise de soi. L'équipe soignante a pu observer durant toute l'année d'importants bénéfices thérapeutiques en termes d'investissement personnel, de socialisation, de dépense physique et de valorisation de soi chez les patients psychotiques. L'adhésion forte, l'assiduité extraordinaire et les différents avis des participants prouvent que la pratique du sport est un excellent médiateur du soin. Les séances de judo, qui ont été suspendues durant la période estivale, reprendront dès septembre 2019.



> **Le club Natation FM**



Créé en 1991 par une poignée de parents et de maîtres-nageurs, le club afficha rapidement une progression soutenue.

Les Bébés Nageurs furent intégrés dès les premières années. L'engouement pour cette activité aquatique et ludique est réel et démontre un bien-être pour l'enfant et le parent. Nous avons également pu proposer une activité Femmes Enceintes.

Nous avons également créé un jumelage avec la commune de Waldbrunn. Ce cadre permet à nos nageurs de sortir hors de nos frontières et de participer à des compétitions internationales. Cela fait plus de 25 ans aujourd'hui que ce partenariat existe !

Depuis cette période, les activités vont bon train, et une nouvelle activité est lancée, Les Séniors, portée par les 2 animateurs nouvellement formés. Cette activité prend un essor considérable pour ces personnes dont certaines avaient une appréhension de l'eau, de la piscine, marquées par les événements divers liés à l'enfance, à l'adolescence et même plus tard, par le regard des autres.

En fonction des présents, nous adoptons les mouvements et notre fil conducteur est l'accès aux activités. Elles sont devenues un point de repère de la vie quotidienne, un moment de socialisation qui permet de se retrouver autour d'un thème commun, convivial et d'avoir une activité ludique et de bien-être.

Quel chemin parcouru !

Le bilan de ce quart de siècle d'activité est positif pour tous les acteurs qui interviennent avec un objectif qui est la satisfaction du public accueilli. Notre remise en question régulière nous permet de peaufiner notre projet de club et d'améliorer notre prise en charge de la personne qui est au centre du projet.

Aujourd'hui, l'association propose **4 groupes de Natation**, une activité de Bébés Nageurs et une activité Séniors. Du fait de la formation des animateurs, nous accueillons également quelques personnes présentant un handicap.

Notre projet de club est mis à jour tous les ans afin de pouvoir prendre en charge les 300 licenciés que compte l'association, toutes activités confondues !



Natation FM
Freyming-Merlebach

Renseignements :
Natation-FM
rue Pierre de Coubertin
57804 Freyding-Merlebach
Tél. 03 87 04 90 06
natation.fm@gmail.com



> Prêts pour la rentrée

Travaux dans les écoles

Les établissements scolaires Saint-Exupéry et Maternelle Arc-en-Ciel ont bénéficié du remplacement intégral de leur couverture.

Elles présentaient des infiltrations qui ont abîmé les plafonds des circulations au droit des égouts de toiture.

La Ville a procédé cet été au remplacement de ces faux plafonds par des dalles dites quadrettes 600 x 600 en laine de roche avec complément d'isolation.

Les luminaires suspendus existants ne correspondent plus aux normes actuelles et sont remplacés par des dalles Led encastrées. A cette occasion, l'installation électrique est remise entièrement aux normes dans l'école maternelle, et partiellement à l'école primaire Saint-Exupéry.

La maternelle Chapelle bénéficie d'une remise aux normes de l'ensemble de l'installation électrique.



Ecole maternelle Hochwald « Le jardin des contes »

Chut, chut... pas de bruit pour entrer dans notre jardin magique. On y rencontre la Princesse aux petits pois, Blanche-Neige et sa pomme, le petit Poucet, le chaperon rouge.

Un jury du Conseil départemental de la Moselle dans le cadre « Je fleuris la Moselle à l'école » est venu le découvrir et l'a évalué. Les enfants de l'école l'ont présenté par des saynètes associant le monde du conte aux fruits et légumes qu'ils ont plantés tout au long de l'année. Le jury a été enchanté par ce magnifique jardin et a partagé avec ces jardiniers en herbe un moment culturel et artistique.

Le 14 juin toute l'école s'est déplacée aux Jardins fruitiers de Laquenexy pour recevoir le 1^{er} prix de ce concours. Un grand bravo et félicitations aux personnels enseignants.





NAISSANCES

25 mars EL BOUJJAT Younes	5 mai TRUSCH Liam Robin	7 juin LADOSZEK KIEFFER Timéo
26 mars NASRI Zohir, Abdelkader	6 mai BRESCIA Eyden	10 juin HASSED Emma
28 mars BIÇER Nazdar, Arin	10 mai DE SIMONE Léo, Alberto	11 juin BEN RYAN Imran
28 mars BOTT Léo, Ludovic Jonathan	13 mai BEROKIA Eliyanah Sidra	11 juin SACIRI Aleyna
30 mars MAZANI Wassim	13 mai DEMIRI Mejra-Emilie	14 juin DIMAURO Arya
1 ^{er} avril SARDO Lexie, Melanie, Francesca	14 mai GLADIEUX Soan	27 juin FUSCO Laura
17 avril DITGEN HABERMACHER Emma	16 mai SAHITI Lorena	30 juin OSMANOVIC Zahir
22 avril ZARRA Ahmed	20 mai HIPPERT Jules Daniel	30 juin VASSALLO-TODARO Mila
24 avril IBBA Giulia	20 mai JERNASZ Julia, Tania, Christiane, Muriel, Angela	3 juillet DEMUYNCK Héléna
25 avril CAMBONI Giuliana Isabelle	23 mai ALAKMA Noor, Habiba, Yamina	6 juillet GEHRHARDT Maxence, Quentin
26 avril PFEFFER Moana	25 mai TISSET SALIS Gabin, Jean	8 juillet SACIRI Sureya
29 avril KREIZER Cavani, Antoine, Joseph	5 juin AIT LALLA Hafssa	



MARIAGES

20 avril Olivier KLEINHENTZ-LORSUNG & Tatiana FRANCK	7 juin Joseph IMPERATO & Daisy VERNA	22 juin KhalidFNIDOU & Alicia MECHROUB
27 avril Joris GANGI & Axelle CAMIOLO	15 juin Frédéric MURATORI & Noémie VELT	22 juin Renaud BLAES & Helin SEYREK
27 avril Abel SCHWARTZ & Priscilla CARTON	15 juin Esteban TRINKWELL & Coralie CLAM	6 juillet David VRETIC & Cindy MIRELLI,
11 mai Mouloud DAAMACHE & Marceline VOLO	21 juin Nahime Ben Hocine HOUARI & Fatima BOUABIDI	6 juillet Daniel MOTTIN Béatrice CHARTON
25 mai Frédéric JARRETON & Laurence CALLAIS	22 juin Cédric WENDEL & Angèle MAGER	6 juillet David WOLODKIEWICZ & Leslie POTARD
1 ^{er} juin Didier DELFOSSE & Morgane ZIEGLER	22 juin Benjamin DITSCH & Jennifer MULLER,	



DÉCÈS

27 mars Josette TARTARE veuve WAGNER 86 ans	1 ^{er} mai Antonio CAMPIGOTTO 90 ans	9 juin Anne GEHL veuve DEMBSKI 90 ans
29 mars Maria BONAZZA veuve ZAFFINO 75 ans	3 mai Mathilde HILT 94 ans	12 juin Sylvain BLAES 58 ans
29 mars Emilio TUCCI 87 ans	8 mai Irma SCHMITT veuve STROSCHEIM 98 ans	12 juin Eliane SCHULIAR 70 ans
1 ^{er} avril Madeleine PATOCHE veuve LAURENT 89 ans	10 mai Rachel HAMMES 48 ans	12 juin Marie-Laurence REGART 60 ans
5 avril Gilbert GURY 91 ans	14 mai Jean-Claude BIER 62 ans	14 juin Erna BECK veuve SCHULZ 95 ans
6 avril Liselotte ROTH veuve ECKER 84 ans	16 mai Lina BOSSENMEYER veuve BLAISE 98 ans	15 juin Henri KEDZIORA 78 ans
6 avril Roland BECKER 68 ans	17 mai Julien RIBIC 91 ans	19 juin Alain VRABELY 55 ans
7 avril Marie-Louise LEGROUX veuve RICHARD 93 ans	18 mai Yvonne BAROTH veuve DUPONT 95 ans	21 juin Ouahdah MESSAFRI 58 ans
8 avril Francesca FURLONI veuve BAFFELLI 92 ans	20 mai Philippe BLAISE 57 ans	21 juin Reny DZIERLA veuve TILLY 93 ans
8 avril Sophie BANASZAK 87 ans	20 mai Pierrot BODAR 65 ans	30 juin Hélène WOJCIECHOWSKI veuve SZABLEWSKI 87 ans
9 avril Anne FRANCHI veuve SABADINI 85 ans	21 mai Jeanne LABETA veuve CERNY 94 ans	5 juillet Philippe GRACI 75 ans
17 avril Michel MALIK 59 ans	22 mai Clémence HELL veuve SACKSTEDER 91 ans	8 juillet Paulette KONCAR veuve STURM 90 ans
19 avril Fatima AHORIG épouse BOUTAIRI 67 ans	23 mai Françoise MISIORNY veuve HENNEN 99 ans	
24 avril Robert KELLER 78 ans	24 mai Dominique DEMERVAL 65 ans	
24 avril Marie SCHMITT veuve BIRIG 92 ans	30 mai Marcel STAHL 83 ans	
29 avril Robert SCHMITT 76 ans	5 juin Denise GAERTNER épouse CALABRESE 73 ans	
30 avril François LAO 80 ans		

> Gastronomie autour du Warndt

Comme tous les ans, une belle fête rassemble des artisans et des producteurs de produits gastronomiques raffinés et recherchés. Ils viennent de notre région (vins, liqueurs, charcuteries, escargots...), et d'un peu plus loin (olives, huîtres, champagne, bourgogne...).

La fête se déroule en 2 jours sur le site Vouters (chauffé et à l'abri !) ; l'entrée est gratuite.

Jean-Fred Witter, dont la réputation culinaire n'est plus à faire, prépare traditionnellement avec son équipe municipale un repas gastronomique très copieux et de haute qualité, à déguster sur place. Pour l'heure, le menu n'est pas encore connu !

23 ET 24 NOVEMBRE



23 ET 24 NOVEMBRE

Salon
Gastronomie
autour du
Warndt



Espace Vouters



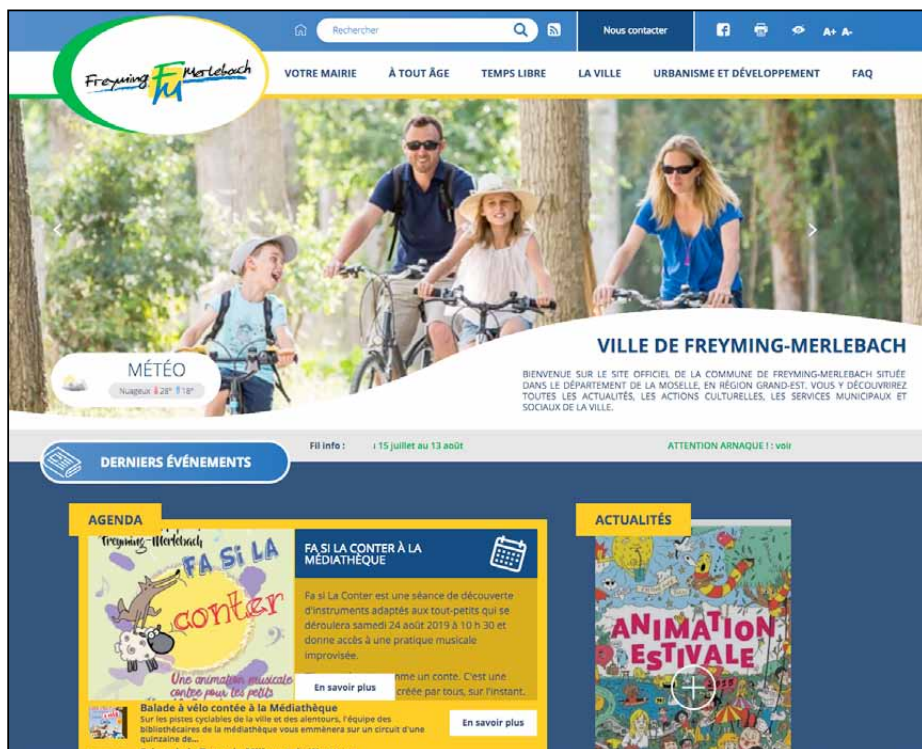
**Ateliers
cuisine**

**Reprise les jeudis
10, 17 et 24 octobre**

Inscription
et renseignement
au 06.06.77.26.42
auprès de Laetitia



> Le site internet fait peau neuve



Messageries, achats par correspondance, jeux vidéo, attestations diverses... de plus en plus de personnes tendent à utiliser ces nouvelles technologies, et force est de constater que bientôt on ne pourra plus rien faire sans son téléphone ou son ordinateur !

La ville ne pouvait l'ignorer, et a mis en place un tout nouveau site, très clair et accessible depuis tablettes et smartphones. Il s'agit surtout de faciliter le service public, les démarches administratives, d'informer en temps réel et d'annoncer toutes les manifestations qui se déroulent à Freyming-Merlebach et environs. Le site comporte aussi des informations sur la commune et son histoire. Bonne visite !

Sur les pistes cyclables de la ville et des alentours, les bibliothécaires vous emmèneront sur un circuit d'environ 15 kilomètres, ponctués d'étapes poétiques ou humoristiques.

**Pistes sur terrain plat accessibles aux débutants
Renseignements et inscriptions au 03 87 00 23 48**



The poster is for a bicycle tour event. At the top, it says 'Samedi 31 Août à 15h'. The main title is 'Balade À VÉLO Contée'. A yellow balloon with '2€' on it is shown. The illustration depicts three people on a red bicycle: a man with a beard playing a guitar, a woman in the middle, and a blonde woman sitting on the back. At the bottom, it says 'Médiathèque de Freyming-Merlebach' and '03 87 00 23 48'. The logo for 'la médiathèque FREYMING-MERLEBACH' is at the bottom right.



la feuille d'Expressions Politiques

Conformément à l'article 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, les élus de la majorité et ceux n'appartenant pas à la majorité de Freyding-Merlebach, conviennent d'adjoindre régulièrement au journal "Vivre à Freyding-Merlebach" une feuille de libre expression destinée à rendre publiques leurs opinions.



Comme chaque année pendant l'été la municipalité a effectué de nombreux travaux d'entretien, mais aussi des travaux plus importants. Les plus marquants sont :

- la réalisation d'un nouveau parking à la gare routière, qui a déjà démontré toute son utilité lors des festivités de la fête de la République,
- l'enfouissement des réseaux secs dans les rues Pasteur et de la Rosselle (RD 603), ainsi que la rénovation complète de la voirie de cette dernière ; ces travaux permettront de

donner une nouvelle image à ce quartier très passant.

Sous l'impulsion du Groupe « Majorité » la ville poursuit ainsi sa modernisation. Notre détermination reste entière, comme le prouvent les nombreux projets en cours d'étude sur lesquels vos élus s'investissent pleinement, tels que le lotissement du parc à bois, la requalification de l'ancien carreau Vouters, l'aménagement urbain des quartiers Chapelle et Beerenberg dans le cadre du projet ANRU, et la rénovation du centre-ville du quartier Freyding (secteur de la place du marché).

Le Groupe « Majorité » a la volonté de faire aboutir ces projets ambitieux et importants pour notre ville, car ils contribueront à la rendre encore plus agréable et plus attractive.

Bernard PIGNON,
Adjoint au Maire



Après des mois d'agitation et de tension à la cité Sainte-Barbe, l'idée de la majorité municipale serait de déplacer le city stade pour faire cesser la délinquance et les incivilités.

Pas sûr que cela soit suffisant. D'abord parce qu'il y a urgence et que ce projet ne peut pas être réalisé du jour au lendemain.

Ensuite parce que cela risque de simplement déplacer le problème sans le résoudre. Certains habitants seront soulagés alors que d'autres récolteront les nuisances.

Le nouveau terrain serait installé à proximité d'une école et d'une zone boisée non éclairée. Loin d'être une situation idéale ! Il semble peu vraisemblable que cette option convienne dans aucune des deux zones.

Par ailleurs, reconstruire un terrain représente un coût non négligeable, qui serait bien évidemment à la charge du contribuable.

Il serait plutôt souhaitable de réfléchir collectivement à l'utilisation et à la sécurisation de cet espace au lieu de prendre des décisions précipitées, sans consultation ni projet global.

J.-Christophe KINNEL
Conseiller municipal

Françoise GOLDITE
*Conseillère municipale
Conseillère départementale*



La torpeur estivale, surtout par ces températures caniculaires où la recherche d'un peu de fraîcheur prend le pas sur toute autre préoccupation, n'incite pas à aborder les questions que nous n'arrêtons pas de mettre en avant.

Cependant lors du précédent numéro de ce bulletin nous vous laissions entendre qu'au moins sur le problème de la désertification médicale les choses avançaient. Il est maintenant acté que la communauté de communes, en lien avec notamment l'ARS, va entamer une réflexion sur ce thème.

La première priorité réside maintenant dans l'élaboration d'un contrat local de santé, et avec notre voix au conseil communautaire, nous participerons au groupe qui en a la charge.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des perspectives qui vont s'ouvrir sur la question.

Certains de nos concitoyens nous ont également alertés sur des incivilités de plus en plus nombreuses en matière de dépôts d'ordures sauvages ou de nuisances sonores.

Il y aurait là matière à mettre en place une politique globale de prévention et de répression adaptée qui nécessiterait une réflexion collective.

Jean-Marie Haas et Bernard Winter



Chers concitoyens,

Les jours se suivent et ne ressemblent pas toujours sauf pour certains habitants de la Cité Ste Barbe et petit à petit à d'autres quartiers également jusqu'à la rue de Savoie !

Malgré les nombreuses interventions aux élus ainsi qu'à différents représentants de l'Etat, pas grand chose n'a bougé pour les riverains de la rue des Ponts et la rue de la Croix jusqu'à ceux de la Médiathèque.

Il reste plus facile pour contourner les problèmes d'incivilités de s'en prendre aux objets inanimés (arbres, auvents, City Stade) plutôt que de faire respecter tout simplement la loi et les règles de bonne conduite à certains individus.

Les manifestations de cet été sur notre ville ont rassemblé un grand nombre de visiteurs et cela a été pour moi une occasion de discuter du bien vivre à Freyding-Merlebach. Pour tout vous dire, les avis sont très partagés et je vous laisse le soin de faire et d'écrire votre propre opinion aux travers de mes publications sur ma page Facebook.

Un été se termine, un automne arrive et j'espère pour vous, votre famille et votre entourage tout le meilleur.

Patricia MIHELIC

Rejoignez-moi sur Facebook : Freyding-Merlebach INFOS